École Notre-Dame
170, rue Papineau Gatineau (Québec) J8X 1V9
Téléphone : 819 777-2818 Télécopieur : 819 777-4504
Courriel : ecole.notre-dame@csspo.gouv.qc.ca
Site web: www.notredame.csspo.gouv.qc.ca
Facebook – École Notre-Dame

RAPPORT ANNUEL 2023-24

Conseil d'établissement

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

En vertu des articles 82 et 110.4 de la Loi sur l'instruction publique *(LIP), le rapport annuel (RA) du conseil d'établissement dresse le bilan de ses activités en présentant notamment les décisions prises par le conseil en application de cette loi et les résultats obtenus au terme de ces activités.*

Conformément à l'article 457.6 de la LIP, le ministre peut, par règlement, prévoir les renseignements que doit contenir le RA d'un conseil d'établissement ainsi que la forme de ce rapport. Les établissements visés doivent utiliser le présent gabarit.

En vertu de l'article 82 de la LIP, le conseil d'établissement transmet une copie de son RA au centre de services scolaire.

Présentation à la population
Conformément à l'article 83 de la LIP, le conseil d'établissement informe annuellement les parents ainsi que la communauté que sert l'école des services qu'elle offre et leur rend compte de leur qualité. Il est suggéré de déposer le rapport annuel sur la page Web de l'établissement.

Message de la présidence du conseil d'établissement

Chers parents, membres du personnel et membre de la communauté scolaire, le conseil d'établissement est une instance importante de notre école où se prennent des décisions concernant le fonctionnement de l'école. Il a pour fonction principale d'analyser la situation de l'école et les besoins des élèves; d'analyser les enjeux liés à la réussite des élèves et d'analyser les caractéristiques et les attentes de la communauté qu'elle dessert. Pour ce faire, il réunit des personnes représentantes des parents et de la communauté, des enseignants et enseignantes et des membres du personnel. La diversité des personnes réunies permet d'amener un éclairage sur les décisions à prendre. Les membres qui s'y impliquent ont à cœur de mettre l'intérêt et le développement des élèves au centre de leur travail. Cette volonté est en adéquation avec celle de l'Équipe-école et la collaboration entre les deux instances est importante. À cet effet, l'École Notre-Dame se démarque par son équipe motivée à offrir le meilleur aux enfants et à travailler en collaboration pour y arriver.

Je suis heureuse de vous présenter ce rapport annuel 2023-2024, qui présente et synthétise le travail du conseil d'établissement. En plus de l'assemblée générale annuelle, le conseil d'établissement s'est rencontré sept fois durant l'année scolaire. Ceci nous a permis de s'occuper au moment opportun de chaque dossier nécessaire au bon fonctionnement de l'école pour l'année en cours ainsi que commencer la préparation de la prochaine année. Pour n'en nommer que quelques-uns, le suivi du projet de rénovation de la cour d'école, le programme Cantine pour tous, l'offre d'ateliers d'Espace-Outaouais, le projet de Rue-École, les façons d'impliquer les parents via l'Organisation participative de parents (OPP) et l'adoption du projet éducatif 2023-2027 sont parmi les dossiers traités par le Conseil d'établissement cette année qui ont des effets directs sur les élèves. Par ailleurs, cette année, nous avons dit au revoir à Madame Catherine Godin-Proulx, qui nous a quitté après quatre années en poste à la direction. Le projet de cours d'école qui s'est mis en chantier durant l'été 2024 est un exemple marquant qui nous rappelle son engagement dans notre école. Elle laisse la place à Monsieur Julien Cauchon, qui connaît déjà notre école puisqu'il y a été directeur adjoint dans la dernière année.

Tout récemment, le conseil d'établissement s'est mobilisé pour contester la décision de modifier

J'aimerais rappeler à quel point notre école se démarque par la richesse de sa diversité et par l'engagement de son personnel pour les enfants, qui multiplie les moyens pour accompagner les élèves dans leur cheminement et leur offrir un milieu sain et stimulant, adapté à leurs besoins.

Je vous encourage à vous impliquer dans l'école: la participation de tous et toutes a un grand impact sur nos enfants!

Je vous souhaite à tous une très belle année scolaire 2024-2025!
Emilie Grenon
Présidente du Conseil d'Établissement

L’école Notre-Dame en bref

L’école Notre-Dame est une école primaire situé dans le Vieux-Hull, dans la ville de Gatineau. L’école compte environ 295 élèves annuellement, provenant de trois quartiers distincts, soit le quartier Fournier, le quartier Jean-Dallaire et le Vieux-Hull.

L’école présente un Indice du Milieu Socio-Économique (IMSE) de 10 ainsi qu’un indice du Seuil de Faible Revenu (SFR) de 10*. De ces indices découlent diverses mesures du MEQ qui permettent l’élaboration de stratégies pour Agir Autrement (SIAA) dans une perspective de réussite éducative, sociale et scolaire des élèves. L’école bénéficie par exemple de l’accès à la mesure 15015 – Renforcement des pratiques consacrées à la réussite en lecture, en écriture et en mathématique au préscolaire et au 1er cycle du primaire ainsi qu’à la mesure 15021, volet 3 – Agent de soutien aux élèves en milieu défavorisé, qui permettent notamment l’ajout de ressources humaines œuvrant auprès des élèves et des organismes communautaires.

L’école offre des services éducatifs au préscolaire 4 ans, au préscolaire 5, au primaire. L’école comprend également deux classes d’accueil et deux classes spécialisées de type Kangourou (Attachement et comportement).

L’école Notre-Dame compte sur une équipe d’environ 60 personnes, composé d’enseignants, de personnel de soutien et de personnel professionnel.

L’école s’est entourée, au fil des ans, de plusieurs partenaires essentiels au développement et au bien-être de nos élèves et familles. Parmi ceux-ci, notons l’implication du Centre de Pédiatrie Sociale, de la Maison de l’Amitié, la Table des Partenaires du secteur Fournier, de MOBI-O et du CISSSO.

Finalement, la situation géographique avantageuse de l’école permet aux élèves d’avoir un accès facile aux divers services tels que la bibliothèque, la patinoire, les parcs et les musées. Ces installations sont d’ailleurs utilisées pour plusieurs types d’activités pédagogiques. La proximité du parc Fontaine influence grandement l’organisation des récréations et des différentes activités pédagogiques.

Table des matières

1. Présentation du conseil d'établissement 6
1.1 Liste des membres du conseil d'établissement 6
2. Bilan des activités du conseil d'établissement 6
2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement 6
2.2 Activités réalisées et décisions prises 7

1. Présentation du conseil d'établissement

1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre (ex. : parent, personnel scolaire et fonction au conseil)
Rose Charest-Desbiens	Personnel scolaire – Enseignante
Josée Blondin	Personnel scolaire – TES
Marie-Thérèse Kamal	Personnel scolaire – Enseignante
Olivier Duquette	Personnel scolaire – Enseignant
Véronique Hamelin	Personnel scolaire – Technicienne en service de garde, secrétaire du conseil d'établissement
Marianne Weber	Parent, Première année du mandat
Émilie Grenon	Parent, Première année du mandat, Présidente du conseil d'établissement
Cécilia Tran	Parent, Première année du mandat
Judith Hamel	Parent, Dernière année du mandat
Joel Henderson	Parent, Dernière année du mandat (démission en avril 2024)
Rosanne Jimenez	Parent substitut
Firmin Cyrille Oloni0	Parent substitut
Gabriela Fillion, Maison de l'Amitié	Membre de la communauté
Catherine Godin-Proulx	Direction (Août à Juin)
Julien Cauchon	Direction adjointe (août à juin) Direction (Juin)

2. Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date (jour-mois-année)	Type de séance préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.
14 septembre 2023	Rencontre ordinaire
12 octobre 2023	Rencontre ordinaire
11 janvier 2024	Rencontre ordinaire
15 février 2024	Rencontre ordinaire
11 avril 2024	Rencontre ordinaire
16 mai 2024	Rencontre ordinaire
6 juin 2024	Rencontre ordinaire
11 septembre 2024	Rencontre extraordinaire

2.2 Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Adoption du projet éducatif[1]	Avril 2024	Adoption	
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	Oct 2023 Jan 2024	Adoption Adoption	Modification en janvier des règles et du code de vie pour ajouter la directive ministérielle sur les cellulaires
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	Mai 2024	Adoption	
Approbation des contributions financières exigées	Avril 2024	Adoption	
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	Avril 2024	Adoption	
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	Avril 2024	Adoption	
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	Mai 2024	Adoption	
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire	N/A		
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)	N/A		
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement	N/A		
Consultation sur les critères de sélection de la direction	Mai 2024	Recommandation à la direction	
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	N/A		
Transmission de documents à l'intention des parents	N/A		
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	N/A		
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	N/A		
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et contenus des programmes d'études	N/A		
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	Fév 2024	Adoption	
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	Fév 2024	Adoption	
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	Juin 2024	Adoption	Autorisation de sortie dans des lieux courants identifiés par le conseil d'établissement. Les autres sorties devront être approuvé par le conseil d'établissement.

Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)	N/A		
Consultation des parents	N/A		
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	N/A		
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	Avril 2024	Adoption	Résolution pour appuyer la démarche de partenariat avec l'organisme Mobi-O pour le projet de rue-école
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme	Jan 2024 Jan 2024 Avril 2024 Juin 2024	Adoption Adoption Adoption Adoption	Critères pour le choix du fournisseur pour les photos scolaires Entente de principe avec l'organisme Espace Outaouais Entente de principe avec la Cantine pour Tous Octroi du contrat de photographie scolaire à la compagnie Photomania
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	N/A		
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	N/A		
Adoption du budget annuel de l'établissement	Mai 2024	Adoption	Préparation budgétaire de 2024-25
Adoption de demandes de financement	Jan 2024	Adoption	Dépôt d'une demande pour la mesure d'embellissement de la cour d'école.